



Syndicat National du Personnel de Police et de Sécurité

SNPS ASBL

PROVINCE DE HAINAUT

COMMUNIQUE

Le **03 mai 2011** à **09.00** Hrs, au tribunal de première instance de **TOURNAI**, se déroulera le procès des faits survenus le **06 juin 2010** à **05.00** Hrs et dans lesquels une collègue de la zone de police du **Val de L'Escaut** a été grièvement blessée.

La qualification retenue est « ***COUPS ET BLESSURES INVOLONTAIRES*** »

Nous ne commenterons pas cette qualification, nous ne sommes pas en possession des éléments du dossier et nous ne désirons pas nous immiscer dans un rôle qui n'est pas le nôtre. Nous n'avons aucune raison de ne pas faire confiance aux magistrats qui décideront de l'issue de ce procès.

Nous invitons les collègues qui se sentent concernés par le **soutien** à apporter à notre collègue blessée ; à venir nous rejoindre le **03 mai à 09** Hrs. Il s'agit là d'un soutien à apporter, pas d'une action de revendication.

Nous nous engageons, pour qu'à l'issue de ce procès, ainsi que des autres procès en cours (notamment celui de **Kitty VAN NIEUWENHUYSEN**) notre organisation soumette aux plus hautes instances judiciaires du pays la nécessité de définir un cadre légal plus strict pour les auteurs de tels actes.

Nous vous attendons donc le **03 mai** au palais de justice de Tournai, dans le calme et la dignité ; tel que demandé par la collègue et sa famille.

C'est en étant crédible et concret que nous réaliserons nos objectifs !

Pour le SNPS HAINAUT

Pascal HIMPE – (Mbr effectif comité provincial) - Le 22.02.11